

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



PRÉSENTATION



08 FÉVRIER 2022

PAR SÉIDINA OUMAR MINTA, DCNC/INSTAT

SOMMAIRE

- INTRODUCTION
- OBJECTIFS DURGUE
- CHAMP DURGUE
- ETAPES DE MISE EN ŒUVRE ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DURGUE
- DUREE DES TRAVAUX DE TERRAIN ET PERSONNEL RECRUTE
- OUTIL DE COLLECTE ET DISPOSITIF DE TRANSMISSION DES DONNEES
- DIFFICULTES-SOLUTIONS – ENSEIGNEMENTS TIRES
- CONCLUSION ET PERSPECTIVES

INTRODUCTION (1/1)

- ✓ Amélioration de la production des statistiques fiables et utiles pour une meilleure mesure de l'activité économique structurelle et conjoncturelle à travers l'élaboration des comptes nationaux annuels et trimestriels et des indicateurs conjoncturels;
- ✓ Réponse efficace aux nouvelles exigences du développement du Mali, il est impératif de bâtir un nouveau système d'informations notamment sur les entreprises qui produira des données fiables, pertinentes, variées, régionalisées;

Alors la tenue d'un recensement général des unités économiques (RGUE) s'imposait.

Il consiste à faire un dénombrement exhaustif des unités économiques exerçant sur l'ensemble du territoire malien.

OBJECTIFS DU RGUE (1/2)

Cette opération statistique de grande envergure a pour objectif d'améliorer le système d'informations actuel sur les statistiques d'entreprises au Mali afin de mettre à disposition les informations nécessaires à la production des indicateurs macro-économiques et de dresser, pour les besoins de politiques de décentralisation au Mali, des profils sectoriels des régions.

Il s'agit spécifiquement entre autres de :

- améliorer la qualité des statistiques d'entreprises pour une bonne formulation des politiques de développement économique;
- constituer la base de sondage des entreprises formelles stratifiées par branche d'activités et par taille d'effectifs employés et/ou de chiffres d'affaires pour les enquêtes nécessaires à la refonte des comptes nationaux et la mise en place des indicateurs conjoncturels et structurels
- constituer la base de sondage des unités économiques informelles localisées
- disposer des informations nécessaires à la rénovation des comptes nationaux (passage au SCN 2008 et revalorisation du Produit Intérieur Brut) ;.

OBJECTIFS DU RGUE (2/2)

- mettre à jour le répertoire statistique national d'entreprises existant à l'INSTAT;
- dresser le profil sectoriel des différentes régions du Mali afin de promouvoir la décentralisation ;
- mettre en place un Système d'information géographique (SIG) des entreprises qui permettra de réaliser des cartographies thématiques des entreprises sur l'ensemble du territoire national ;
- déterminer le poids du secteur informel localisé dans l'économie nationale ;
- déterminer les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises exerçant au Mali et évaluer le niveau d'entrepreneuriat féminin;
- identifier les obstacles à l'entrepreneuriat au Mali et évaluer le niveau de d'emplois créés par les entreprises maliennes ;
- disposer des opinions des chefs d'entreprises sur l'environnement et le climat des affaires au Mali
- capter les flux en matière d'échanges de biens et/ou services avec les partenaires ;

CHAMP DU RGUE (1/3)

Le RGUE a une couverture nationale.

Les unités économiques sont recensées dans le district de Bamako, les chefs-lieux des régions, dans les cercles et dans les communes urbaines, semi urbaines et rurales. Au niveau des villages, seules les unités économiques d'une certaine importance ayant un grand volume d'activité et dont la présence serait signalée par les autorités communales ou le sous-préfet.

Quelles sont les unités économiques à recenser ?

Le RGUE cible toutes les unités économiques du secteur formel et informel exerçant dans un local professionnel.

Exception: il existe des unités dont la nature de leur activité les amène à ne pas exercer nécessairement dans les locaux professionnels. Il s'agit par exemple des unités de fabrication des briques, menuiserie, réparation des voitures et motos, lavage des voitures et motos, carrière, etc. et les unités économiques «non visibles» qui exercent leurs activités dans les concessions sans aucune indication extérieure sur leur l'existence.

CHAMP DU RGUE (2/3)

Pour les besoins spécifiques d'élaboration des comptes nationaux et des statistiques du commerce extérieur, sont concernés: EPN, ISBLM (ONG, les Syndicats, les Conseils/Ordres/Chambres consulaires, les Faitières, les Fondations, les Partis politiques et les Coopératives)

Sont exclus du recensement :

- les unités agricoles ainsi que les autres unités évoluant dans le primaire (Pêche, Elevage, Horticulture, etc.)
- les étalagistes (tabliers), les ambulants (commerçants et prestataires de services) ;
- les ministères et leurs directions, les collectivités locales ;
- les écoles et centres de santé publics, les autres services publics ;
- les unités qui n'ont pas encore démarré leurs activités au moment du recensement ;
- Et toutes les autres unités n'exerçant pas dans de locaux professionnels.

CHAMP DU RGUE (3/3)

Qu'est ce qu'un local professionnel ?

Le local professionnel se définit comme un local construit en brique, en métal, en banco, tôle, en paille ou encore en tente et disposant d'une porte d'entrée avec battant (pour les unités résidentes en milieu urbain) ou sans battant (pour les unités résidentes en milieu rural).

Quelle est l'unité d'observation du RGUE ?

L'unité d'observation du RGUE est l'établissement. Il peut être : une usine, un magasin, un bureau, une carrière, un atelier, un entrepôt, etc.

Qu'est ce qu'une unité économique formelle ?

Elle se caractérise comme suit :

- Posséder un Numéro d'identification fiscal (NF) des services des impôts (DGI) ;
- Posséder au moins deux numéros d'identification administrative :
 - Numéro du registre du commerce;
 - Numéro d'identification des services de sécurité sociale (INPS) ;
- Existence d'une comptabilité formelle écrite et complète (Bilan, Compte de résultat etc.).

ETAPES DE MISE EN ŒUVRE ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU RGUE(1/1)

La mise en œuvre du RGUE se réalise en 02 phases: (i) Phase couplée de la cartographie – repérage (ii) Phase du dénombrement des unités économiques repérées.

Ce faisant, les principaux axes de mise en œuvre du RGUE sont:

- *Axe 1 : Mise en œuvre des travaux préliminaires ;*
- *Axe 2 : Sensibilisation des autorités administratives et des responsables d'entreprises*
- *Axe 3 : Cartographie des zones de recensement et repérage des unités économiques ;*
- *Axe 4 : Recensement pilote ;*
- *Axe 5 : Dénombrement des unités économique.*

La structure de gestion du RGUE est composée :

- *D'un Comité de pilotage.*
- *D'une Coordination générale du RGUE ;*
- *D'une Direction technique ;*
- *D'une Direction administrative et financière.*

DUREE DES TRAVAUX DE TERRAIN ET PERSONNEL RECRUTE (1/2)

Les travaux de terrain pour la cartographie – repérage initialement prévus de février à juillet 2019, se sont étendus jusqu'en septembre 2019 du fait de certaines difficultés. 354 agents ont effectivement pris part aux travaux pour Bamako et les régions du sud. Ils sont composés de 272 agents recenseurs (AR), 68 CE et de 14 contrôleurs 07 superviseurs nationaux. Une équipes : 04 membres dirigés par un chef d'équipe.

Pour les régions du centre et du nord, eu égard au contexte d'insécurité, 75 agents ont été mobilisés localement. (14) superviseurs régionaux (11) plus 14 contrôleurs administratifs régionaux

Pour dénombrement, durée initiale prévue: 05 mois, réalisation: 03 mois (leçon tirée)

Près de 850 agents dont 150 CE et de 36 contrôleurs 20 superviseurs nationaux 25 superviseurs régionaux 11 contrôleurs administratifs régionaux plus une soixantaine de responsables de nos services subrégionaux

OUTIL DE COLLECTE ET DISPOSITIF DE TRANSMISSION DES DONNEES (1/2)

La collecte principale de la phase de dénombrement s'appuie essentiellement sur l'approche CAPI (Interview Directe Assistée par Ordinateur) à cause de ses multiples fonctionnalités innovantes permettant de :

- Réduire considérablement les erreurs de collecte et de saisie ;
- Intégrer les contrôles de qualité à la collecte et de procéder à la correction des erreurs ;
- Surveiller instantanément l'évolution de la collecte dans la limite des ressources ;
- Suivre la qualité des données et des indicateurs clés ;
- Etc.

L'application informatique sur laquelle le questionnaire général a été implémenté sur des tablettes a été développée sur la version 7.5 du CSPro

OUTIL DE COLLECTE ET DISPOSITIF DE TRANSMISSION DES DONNEES (2/2)

Il existe trois (03) trois niveaux de transmission des données :

Niveau 1 : Transmission de l'agent recenseur au chef d'équipe

La transmission est assurée par les agents recenseurs vers les chefs d'équipe via Bluetooth.

Niveau 2 : Transmission du chef d'équipe vers le contrôleur

La transmission est assurée par les chefs d'équipe vers les contrôleurs par Bluetooth

Niveau 3 : Exportation des données du serveur

les superviseurs auront également la possibilité d'afficher la situation de la collecte. Cependant, les données collectées mises à la disposition des superviseurs ne proviendront pas des contrôleurs mais plutôt du serveur. En effet, les superviseurs vont accéder aux données exportées du serveur aux fins de vérification. Ils vont avec les contrôleurs sur les constats relevés.

DIFFICULTES – SOLUTIONS - ENSEIGNEMENTS TIRES(1/1)

Difficultés sont de 05 ordres:

-Processus de passation de marché dont les procédures paraissaient assez longues et souvent compliquées; **Pas de solution, mais enseignements tirés**

-difficultés de mobilisation des ressources nécessaires au bouclage du budget prévu pour la mise en œuvre du RGUE ont conduit à reporter plusieurs le démarrage des activités; **Décision de réaliser le RGUE en deux temps**

-inaccessibilité de certaines zones du fait de l'abondance de la pluviométrie (période d'hivernage); **alternatives d'accéder à ces zones (coûts supplémentaires)**

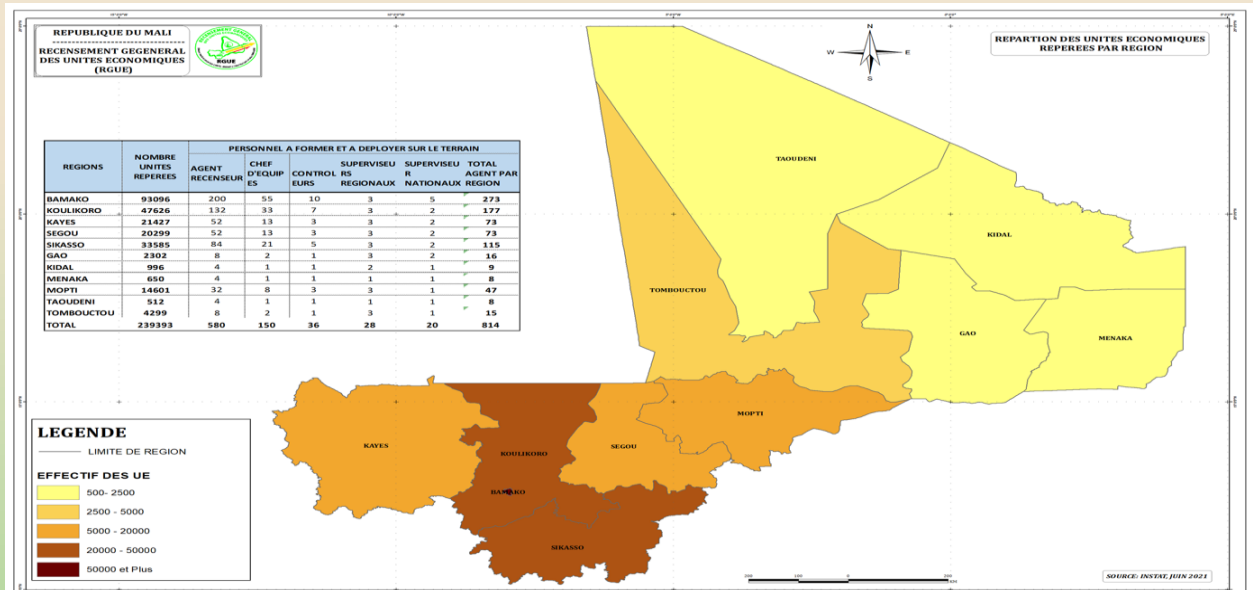
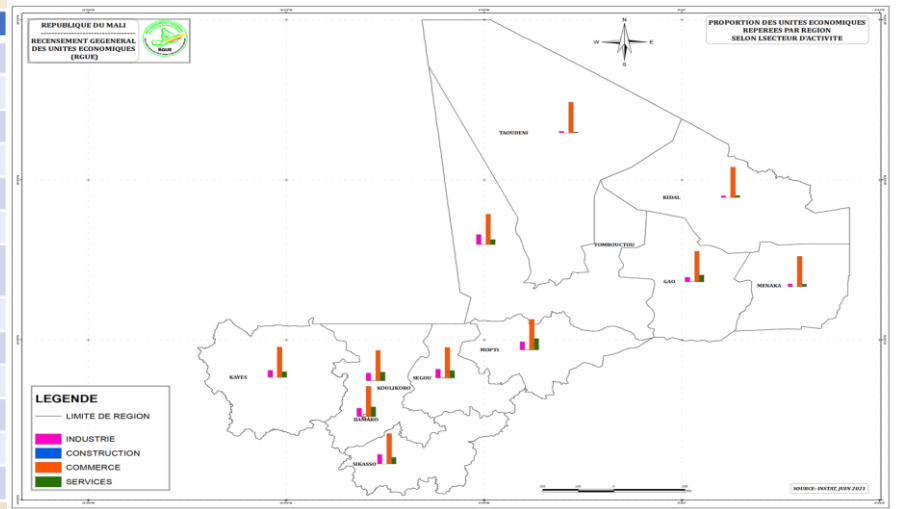
-accès à certaines communes a été déconseillé aux agents par la population locale et les autorités administratives du fait de l'insécurité ; **recruter et former les autochtones et enseignements tirés**

-la transmission directe des informations collectées à travers les NTIC n'a pas pu correctement fonctionnée. **Se passer de la transmission directe et enseignements tirés**

RESULTATS (1/1)

Sur 703 communes 624 communes ont été visitées

Région	Unité repérée	
	Eff	%
KAYES	21427	9,0
KOULIKORO	47626	19,9
SIKASSO	33585	14,0
SEGOU	20299	8,5
MOPTI	14601	6,1
TOMBOUCTOU	4299	1,8
GAO	2302	1,0
KIDAL	996	0,4
BAMAKO	93096	38,9
MENAKA	650	0,3
TAOUDENI	512	0,2
Ensemble	239393	100,0





CONCLUSION ET PERSPECTIVES (2/2)

Les résultats de la phase ultime du RGUE qu'est le dénombrement permettront de compléter et de consolider ceux de la phase cartographie – repérage.

Pour ce faire, le contrôle de qualité des données s'effectue à plusieurs niveaux.

A la suite de la collecte des données, l'étape cruciale à venir est le traitement et l'analyse des données.

Je vous remercie

de votre aimable attention